

Elus

L'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre est présidé par Michel Leprêtre. Son bureau exécutif est composé de 20 vice-présidents et de 4 conseillers délégués, représentant l'ensemble des villes du territoire.

Le Conseil est composé de 102 élus (conseillers territoriaux) désignés par les conseils municipaux des villes. Chaque commune dispose d'un nombre de représentants proportionnel à sa taille, avec un minimum d'un représentant.

Le siège délibératif de l'Établissement est fixé à l'Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine, 2 avenue Youri Gagarine.

Grand-Orly Seine Bièvre compte 5 commissions permanentes. Elles permettent aux élus de débattre de sujets de compétence territoriale.

- Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances
- S'affirmer comme territoire métropolitain incontournable
- Garantir la ville et la qualité de vie pour tous
- Anticiper les évolutions de la ville
- Maîtrise budgétaire et territorialisation des politiques publiques

[Téléchargez la composition des commissions permanentes \(fichier PDF\).](#)